



Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation (Moi j'agis!) 2023-2024

Le conseil du Grand Nord croit fortement que tous les élèves ont le droit d'apprendre dans un milieu sécuritaire où ils se sentent valorisés, écoutés et respectés. Par conséquent, le conseil reconnaît qu'il a l'obligation d'offrir un milieu sain, sécuritaire, inclusif et tolérant à tous les élèves, parents, tuteurs, bénévoles, visiteurs et membres du personnel où l'on privilégie la responsabilité, le respect, le civisme, la civilité et l'excellence scolaire dans un climat d'apprentissage et d'enseignement sûr. Par l'entremise du comité Moi j'agis, les écoles pourront établir un plan de prévention de l'intimidation et intervention unique à leur école.

Le conseil du Grand Nord reconnaît que l'intimidation :

- est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves,
- nuit au climat scolaire, y compris les relations saines
- est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire, dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire

Ressources

- **DA et lignes directrices du Conseil du Grand Nord**
 - o Ligne de conduite : [B-004 : Sécurité dans les écoles](#)
 - o Directive administrative : [B-004 \(1\) : Sécurité dans les écoles](#)
- **Ministère de l'Ontario**
 - o Politique/Programmes Notes 144 : [Prévention de l'intimidation et intervention](#)
 - o Politique/Programmes Notes 145 : [Discipline progressive et promotion d'un comportement positif chez les élèves](#)
 - o [Bienveillance et sécurité dans les écoles de l'Ontario](#)
- **PREVNet** : [Le réseau pour la promotion de relations saines et l'élimination de la violence](#)
- **Instituts de leadership en éducation** : [Diriger des écoles sécuritaires et tolérantes](#)
- **WITS** : [Utiliser votre dire](#)

Définition:

L'intimidation et la cyberintimidation se produisent dans des situations où il y a un déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre des personnes ou des groupes. Elle peut être intentionnelle ou non intentionnelle, directe ou indirecte et peut s'exprimer de différentes façons.

Nom de l'école:	Cap sur l'Avenir
Équipe Moi j'agis	
Direction:	Vivianne Cotnam
Personnel enseignant:	Éric Lecuyer
Personnel d'appui:	Anne Amyotte
Élève régulier:	Ethan Jones
Élève adulte:	Anick Lavigne
Dates des rencontres	5 septembre-personnel 8 septembre -tout le monde afin de présenter le code de vie



Objectifs du plan

Priorité : Engagement et bien-être des élèves	
Objectif : Éducation, sensibilisation, prévention et intervention (intimidation)	
Plan d'action (stratégies ou pratiques)	Si on agit avant qu'il y ait des problèmes, on devrait minimiser les cas d'intimidation, donc il est important d'être proactif et se concentrer sur le positif et sur les qualités des gens. Si on présente le code de vie et les attentes faces aux élèves, on devrait avoir moins de comportements à l'école et les élèves devraient se sentir bien à l'école.

Priorité : Engagement et bien-être des élèves	
Objectif : Améliorer le bien-être des élèves (climat scolaire)	
Plan d'action (stratégies et pratiques)	De plus afin d'engager les élèves, tenter d'offrir les cours de différentes façons, organiser des activités et les nourrir, si on fait tout ceci, on devrait les garder à l'école plus longtemps, plus fréquemment et les élèves auront un sentiment de bien-être.

